

Archives de plantations aux Antilles

Jacques Dion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10103>

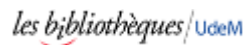
DOI : [10.4000/insitu.10103](https://doi.org/10.4000/insitu.10103)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Jacques Dion, « Archives de plantations aux Antilles », *In Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 12 février 2013, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10103> ; DOI : [10.4000/insitu.10103](https://doi.org/10.4000/insitu.10103)

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Archives de plantations aux Antilles

Jacques Dion

- 1 Les archives de plantations ou d'habitations constituent une source de première main : l'historien de l'esclavage Gabriel Debien en avait bien compris tout l'intérêt puisqu'une grande part de son œuvre, novatrice à bien des égards, est fondée sur ses découvertes de fonds privés et les enseignements qu'il put tirer de ces papiers. Leur précarité appelle à la vigilance.
- 2 Deux fonds d'archives récemment entrés dans les archives publiques nous permettent de mieux connaître la société esclavagiste des Antilles françaises au XIX^e siècle.
- 3 La plantation coloniale, aussi dénommée habitation, produit sucre, café, indigo, coton... : elle constitue la base économique de la société esclavagiste des colonies françaises d'Amérique. L'historien Pierre Pluchon la définit comme une « unité agro-manufacturière et capitaliste » formée de quatre éléments : le domaine agricole, la manufacture, le groupe humain et le cadre financier. Elle est inévitablement le fondement humain de la société créole ; c'est là que s'établissent les rapports entre les Noirs et les Blancs, rapports de force commandés par les exigences de la production, les gains à faire, la tranquillité à assurer. Ces rapports vont s'établir sur la longue durée.
- 4 La majorité des esclaves réside sur les plantations : la discipline y règne sous l'autorité du commandeur, aux ordres du gérant. La répartition des tâches et leur hiérarchie, le rythme des travaux, le commandement des hommes, la topographie même des habitations imposent un modèle de vie peu différencié d'une habitation à l'autre. Cette organisation sociale et spatiale se met en place dès la fin du XVII^e siècle et va perdurer jusqu'à l'abolition de 1848.
- 5 Les habitations de taille moyenne (les plus nombreuses) comptent environ 200 esclaves, les plus vastes 1 000 ou plus.

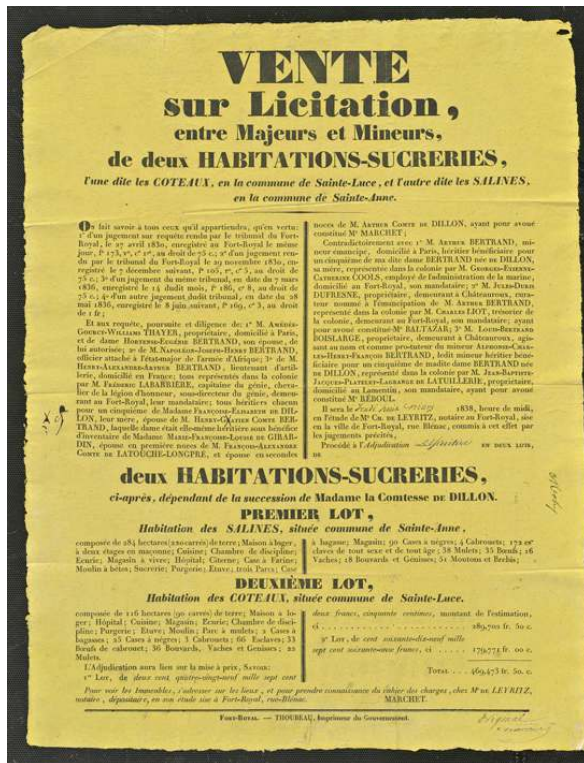
Un propriétaire sur ses terres : le général Bertrand

- 6 Le 22 décembre 1836, le Bélisaire quitte Cherbourg pour la Martinique emportant à son bord Henri Gatien, comte Bertrand¹, âgé de 63 ans, accompagné de son fils Arthur, 19 ans, natif de l'île de Sainte-Hélène. Le navire arrivera à Saint-Pierre de la Martinique le 22 janvier 1837.
- 7 En 1836, le général, ami fidèle de Napoléon 1^{er}, après une longue carrière, s'est retiré de la vie publique et gère, aidé de son frère, un vaste domaine près de Châteauroux dans l'Indre. Sa femme, Françoise Élisabeth de Dillon, meurt le 6 mars 1836, laissant en héritage deux habitations sucrières : les Salines (commune de Sainte-Anne) et les Coteaux (commune de Sainte-Luce). Fanny de Dillon était l'héritière de Marie Françoise Louise de Girardin et d'Arthur, comte de Dillon (1750-1794). Les Coteaux couvrent 284 ha, les Salines 116 ha ; on y compte près de 250 esclaves.
- 8 C'est afin de vendre ces biens que le général Bertrand arrive en Martinique : les propriétés sont vendues sur licitation et il s'en rend lui-même adjudicataire. Cette procédure lui permet de régler les dettes familiales. Le général rentre en France le 10 juillet 1839 sur le *Majestueux* qui arrive à Bordeaux le 16 août.
- 9 Cet épisode peu connu de la vie du général se révèle d'une particulière richesse : Bertrand, de retour dans l'Indre, constitue un épais dossier formé des lettres envoyées à son frère resté à Châteauroux, des lettres reçues pendant son séjour sur l'île, de nombreuses notes relatives à l'esclavage en forme de chapitres, d'une correspondance avec le baron Dupin.
- 10 L'intérêt que porte le général à ses affaires, sa perspicacité vont faire de lui un remarquable témoin. Le général réside aux Salines et c'est de là qu'il envoie à son frère de nombreuses lettres qui permettent de suivre son action avec une certaine régularité.
- 11 À son arrivée le 5 février 1837, il découvre un monde nouveau et étonnant. « En arrivant hier soir nous avons été entourés de tous les nègres et négresses de l'habitation et des négrillons tous fort contents de recevoir leur maître et le petit maître. Depuis longtemps ils n'avaient plus que des géreurs. Ils ont congé demain, comme la danse est leur plaisir ils ont demandé un violon. Depuis 4 à 6 ans ils préfèrent danser au violon des contredanses et ils abandonnent leurs danses au tambour. On leur donne du vin, de la farine, on tuera un petit bœuf. Le violon se paye une pièce d'or, 21f 60c. Les nègres sont légèrement vêtus avec des toiles souvent en guenilles mais le dimanche ils ont chapeaux, gilets, pantalons, et les négresses sont aussi élégantes, des boucles d'oreilles d'or, madras, fichus, robes, bas et souliers. L'atelier (sic) des Salines passe pour un des meilleurs du quartier. Ils ont une industrie qui leur est particulière, une espèce de poterie dont ils fournissent toute l'île, ou du moins une grande partie ; on appelle canaries ces pots fabriqués avec de la terre des salines. »
- 12 Le général s'imprègne des méthodes de culture, du matériel et de la mécanisation, de l'organisation du travail. Les voies de communication, l'irrigation sollicitent son savoir-faire.
- 13 Le 17 février : « [...] Je vais tâcher de te mettre au courant du peu que j'ai vu de la culture de ce pays dont plusieurs choses me sont encore inconnues comme tu le concevras très bien. Depuis quelques années la charrue est adoptée dans ce pays, il y en a deux aux Salines ; on en trouve également dans toutes les habitations voisines [...] À présent tout le

terrain est labouré à la charrue ensuite on forme des sillons à la houe ce qui s'appelle fouiller la terre. Le carré contient dix mille pas, de trois pieds $\frac{1}{2}$ de côté ; cette surface est un peu plus grande que celle de l'hectare. Mr Fleuriot le régisseur des Salines met un plant par pas, ce qui fait dix mille plants par carré, et pour assurer le succès de la plantation. »

- 14 Le 9 juillet 1837 : « [...] Tu pourras voir dans le mémoire de M. Soleau qu'au Surinam il y a des machines à vapeur qui sont alimentées par les mêmes feux de bagasses qui ont chauffé les chaudières où l'on cuit le vesou, sirop. C'est un problème qui est résolu et qui rend inutile le charbon de terre. Mais il faut des chaudières de 80 à 100 pieds de haut. Je ne sais trop s'il serait facile d'en établir de telles ici... »
- 15 Il rédige aussi de longues notes qu'il avait peut-être projeté de publier et dans lesquelles il mène des réflexions plus approfondies sur le sort des esclaves.
- 16 L'émancipation est naturellement un sujet dominant : « La conséquence est que leur situation est bonne, qu'il ne leur manque que la liberté. C'est donc la seule chose dont il faut s'occuper. Mettre de côté tous ces projets d'amélioration de l'état des nègres pour ne s'occuper que de l'objet important, d'arriver à l'émancipation, d'empêcher qu'elle ne soit nuisible au maître, à l'esclave, à la métropole... Ce qui m'a le plus frappé en arrivant dans la colonie, parce que je n'y étais pas préparé, et que cette situation était tout opposée à ce que je m'étais figuré, a été de voir les nègres gais, bien nourris, et bien vêtus offrant enfin l'aspect, l'apparence du bonheur et de l'aisance à la liberté près, bienfait inestimable sans doute mais dont la privation est moins sensible à celui qui n'en n'a jamais joui. » Il ajoute : « Avant de proclamer l'émancipation des esclaves, organiser donc la famille. Ce doit être la clef de voûte ».
- 17 Le temps de travail le préoccupe aussi : « Dans le plus grand nombre des manufactures en France, des enfants de 10 et 12 ans travaillent onze et douze heures par jour, même davantage peut-être, renfermés parfois jusqu'à 9 ou 10 heures du soir dans un espace souvent peu sain, éclairé par des lampes... La loi française doit-elle moins de protection aux enfants de nos citoyens qu'à ceux des nègres ? »
- 18 Les sujets ne lui manquent pas : la famille, la religion et l'éducation. Le général Bertrand trouve le temps de rédiger et de faire publier à Paris en 1838 un opuscule de 47 pages qu'il fait préfacier par le baron Charles Dupin : *Sur la détresse des colonies françaises en général, de l'île Martinique en particulier* consacré à l'étude de la production sucrière coloniale et la nécessité de diminuer la taxe sur le sucre exotique. **(fig. n°1)**

Figure 1



Vente de l'habitation Bertrand, affiche imprimée, 1838.

© FRANOM. Aix-en-Provence (183 APOM).

Une affaire de famille : les Reiset

- 19 Philibert Reiset², alsacien né en 1777, arrive en Guadeloupe en 1801 comme commis de la Marine. Il va faire carrière dans l'administration : inspecteur du Trésor puis receveur et trésorier de la colonie. Dès 1804, il acquiert l'habitation sucrière « L'Espérance et Galard » (commune de Basse-Terre) qui compte 150 esclaves et couvre 150 ha, puis une habitation sucrière formée de deux plantations : Bovis (commune du Lamentin) et Métivier (commune de Sainte-Rose). L'ensemble couvre près de deux cents hectares et emploie environ deux cents esclaves. Ces terres proviennent des biens de Marie Françoise Bertille de Bovis, épouse de Jean-Baptiste César Dubuc de Saint-Olympe. Philibert Reiset gère mal ses affaires et, couvert de dettes, doit faire appel à son cousin Jacques Reiset, receveur général des finances du département de la Seine : en 1820, les deux hommes deviennent propriétaires, à titre d'antichrèse, de la propriété du Lamentin.
- 20 Jacques Reiset est un notable fortuné : alsacien lui aussi, né en 1771, il est nommé régent de la Banque de France en 1826 ; il est membre fondateur du Syndicat des receveurs généraux. Il est père de six enfants dont Jules (1818-1896) chimiste et agronome, député, et Jacques, receveur particulier du département de la Seine qui lui succédera dans les affaires.
- 21 En 1822, Jacques Reiset, qui ne s'entend guère avec son cousin, confie la gestion des plantations à Georges Giraud. La personnalité du gérant est remarquable : né en 1789 à Paris, il s'enrôle en 1807 et participe, comme cuirassier, aux campagnes napoléoniennes,

dont la campagne de Russie avec le grade de sous-lieutenant. Il est blessé à plusieurs reprises et fait prisonnier en Russie de 1813 à 1814. Il participe à l'expédition du Sénégal de 1818, puis il passe commis de Marine en 1818, en poste à la Guadeloupe jusqu'en 1823. Il administre les terres des Reiset jusque dans les années 1840 puis, malade, rentre définitivement en France en 1846. Giraud joue un rôle déterminant dans l'histoire du domaine Reiset tant par ses qualités d'administrateur que par les relations privilégiées qu'il entretient avec l'ensemble de la famille.

- 22 Dans une de ses premières lettres du 15 août 1822, Jacques Reiset confie à Giraud : « Vous avez bien voulu m'offrir vos bons services et vous avez donné déjà tant de véritables marques d'attachement à la famille que je n'hésite pas à en réclamer un nouveau témoignage [...] je ne saurais en vérité m'adresser à personne dans la colonie avec le même abandon et la même confiance [...] ». Il lui demande d'abord de sortir Philibert de « son état de détresse » ; ce dernier, par ses dettes, met la plantation en danger. « Je désire me tromper mais sa position me paraît désespérée » écrit Giraud en 1822.
- 23 En 1823, Giraud prend les choses en mains : il lui faut rapidement relever la situation du Lamentin et effacer les traces de l'administration de Philibert Reiset qu'il qualifie de monstrueuse et désastreuse. Il adoucit le sort des esclaves, fait rentrer les marrons, encourage les naissances. « J'ai la satisfaction de voir beaucoup de nègres que je croyais perdus reprendre petit à petit leurs forces et leur santé par suite des soins et de ménagements que j'ai pour eux. »
- 24 Jacques Reiset meurt en 1835, Philibert, rentré en France, meurt en 1836 ; les propriétés sont rapidement vendues aux enchères et acquises par les membres de la famille : Jacques Reiset et Eugène, fils de Philibert, qui sera délégué de la Guadeloupe à la Commission Schoelcher en 1846. Mais l'entente ne règne pas au sein de la famille ; la gestion des terres confiée à plusieurs hommes d'affaires reste source de nombreux conflits.
- 25 Les archives de la famille Reiset constituent un ensemble exceptionnel d'archives de plantation tant par la qualité des documents produits que par leur quantité.
- 26 **(fig. n°2) (fig. n°3) (fig. n°4)**

Figure 3

ESCLAVES.

N ^o	NOMS.	SEXE	AGE	ESPECE DES ESCLAVES				REMARQUES
				PROPRE	DE LA PLANTATION	DE LA MAISON	DE LA FAMILLE	
<i>Plantation de St. Louis</i>								
100	Richard	M	47	1				<i>Colporteur et boucher</i>
101	John	M	31	1				
102	Richard Smith	M	23	1				<i>Boisier</i>
103	Richard	M	20	1				
104	Richard	M	17	1				
105	Richard	M	15	1				
106	Richard	M	13	1				
107	Richard	M	11	1				
108	Richard	M	9	1				
109	Richard	M	7	1				
110	Richard	M	5	1				
111	Richard	M	3	1				
112	Richard	M	1	1				
113	Richard	M	1	1				
114	Richard	M	1	1				
115	Richard	M	1	1				
116	Richard	M	1	1				
117	Richard	M	1	1				
118	Richard	M	1	1				
119	Richard	M	1	1				
120	Richard	M	1	1				
121	Richard	M	1	1				
122	Richard	M	1	1				
123	Richard	M	1	1				
124	Richard	M	1	1				
125	Richard	M	1	1				
126	Richard	M	1	1				
127	Richard	M	1	1				
128	Richard	M	1	1				
129	Richard	M	1	1				
130	Richard	M	1	1				
131	Richard	M	1	1				
132	Richard	M	1	1				
133	Richard	M	1	1				
134	Richard	M	1	1				
135	Richard	M	1	1				
136	Richard	M	1	1				
137	Richard	M	1	1				
138	Richard	M	1	1				
139	Richard	M	1	1				
140	Richard	M	1	1				
141	Richard	M	1	1				
142	Richard	M	1	1				
143	Richard	M	1	1				
144	Richard	M	1	1				
145	Richard	M	1	1				
146	Richard	M	1	1				
147	Richard	M	1	1				
148	Richard	M	1	1				
149	Richard	M	1	1				
150	Richard	M	1	1				
151	Richard	M	1	1				
152	Richard	M	1	1				
153	Richard	M	1	1				
154	Richard	M	1	1				
155	Richard	M	1	1				
156	Richard	M	1	1				
157	Richard	M	1	1				
158	Richard	M	1	1				
159	Richard	M	1	1				
160	Richard	M	1	1				
161	Richard	M	1	1				
162	Richard	M	1	1				
163	Richard	M	1	1				
164	Richard	M	1	1				
165	Richard	M	1	1				
166	Richard	M	1	1				
167	Richard	M	1	1				
168	Richard	M	1	1				
169	Richard	M	1	1				
170	Richard	M	1	1				

Plantation Reiset : dénombrement des esclaves, 1847.
 © FRANOM, Aix-en-Provence (170 APOM).

Figure 4

The document is a detailed census form for slaves, titled "ESCLAVES." It is organized into several sections:

- ESCLAVES.:** A large table with columns for "NOMS." (names), "SEXES" (male/female), "ÂGES" (ages), "ÉTATS" (status), "ESPÈCES D'ESCLAVES" (types of slaves), and "SÉRIÉS DE DÉCOMPTES" (series of counts). Handwritten names are listed in the first column.
- RECAPITULATIF.:** Two summary tables. The first, "POPULATION LIBRE," lists counts for various categories. The second, "POPULATION ESCLAVE," lists counts for different types of slaves, with a total of 127.
- RECENSEMENT.:** A detailed table showing the distribution of slaves by age and sex, with sub-sections for "Mâles" and "Femelles".
- PRODUITS DES CULTURES.:** A table detailing the yields of various crops, including "CANNES À SUCRE" (sugar cane), "INDIGES" (indigo), and "COCOTES" (coconuts).

At the bottom, there are two signatures and a date: "Le 10 Mars 1847".

Plantation Reiset : dénombrement des esclaves, 1847.

© FRANOM, Aix-en-Provence (170 APOM).

- 27 Tous les documents les plus importants ont été préservés à commencer par la correspondance échangée entre les différents acteurs : des centaines de lettres depuis 1822 qui nous renseignent de façon détaillée sur la gestion des propriétés. L'aspect psychologique, largement présent, apporte un supplément d'information particulièrement précieux. Ces lettres sont d'autant plus passionnantes qu'elles émanent d'acteurs directs habiles à manier la plume, la correspondance du gérant Giraud est à cet égard une source d'informations sans égales.
- 28 On trouve aussi, parfaitement conservés : titres de propriétés, comptes des recettes et dépenses, journal quotidien de culture, recensements annuels des esclaves (depuis l'an XI jusqu'en 1847).
- 29 La période chronologique couvre les années 1820 à 1860 : les préoccupations des propriétaires sont dominées par la montée des idées abolitionnistes, les rapports difficiles avec l'administration publique. La fin de la traite a rendu plus forte la nécessité de garder la main d'œuvre en bonne santé et de veiller à son renouvellement « naturel ». L'obsession du gain et la crainte de l'endettement sont omniprésentes. Les vieilles peurs sont toujours là : empoisonnements, incendies, révoltes meurtrières, marronnage et désertions.
- 30 On ne saurait trop insister sur l'apport des archives de plantations, archives familiales et aussi archives économiques. Elles donnent accès à la société esclavagiste. Elles révèlent, au quotidien, les rouages complexes du monde des propriétaires terriens, traversé de tensions permanentes impliquant les relations de voisinage et les relations familiales.

- 31 L'histoire des propriétés est directement concernée : les terres se morcellent ; elles changent de mains et de noms. Leur situation juridique devient complexe et la plantation se révèle comme un lieu d'affrontements d'intérêts entre des héritiers, des ayants-droit, des créanciers.
- 32 Le gérant s'affirme comme personnage central impliqué dans un écheveau de rapports familiaux souvent conflictuels. Parfois délaissé, il doit dominer ces conflits, préserver les terres, les biens et les esclaves. Il lui faut faire durer le patrimoine, rendre des comptes et assurer les profits. Son témoignage est une source inestimable.
- 33 La mise à la disposition des chercheurs des papiers Bertrand et Reiset est un aboutissement particulièrement significatif dans la collecte et la préservation des sources de l'histoire de l'esclavage, de l'abolition et de ses conséquences.
-

NOTES

1. - Les papiers Bertrand ont été acquis par la Direction des Archives de France en 2008. Ils sont conservés aux Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence) sous la cote 183 APOM. Un certain nombre de textes ont été publiés dans l'ouvrage : CAMARA, Velyna, DION, Isabelle, DION, Jacques. *Esclaves. Regards de blancs, 1672-1913*. Collection Histoires d'outre-mer. Marseille : Images en manœuvres, Aix-en-Provence : Archives nationales d'outre-mer, 2008.

2. - Les papiers Reiset ont été acquis par la Direction des Archives de France en 2005 et 2006. Ils sont conservés aux Archives nationales d'outre-mer sous la cote 170 APOM. Un certain nombre de textes ont été publiés dans l'ouvrage : CAMARA, Velyna, DION, Isabelle, DION, Jacques. *Esclaves. Regards de blancs, 1672-1913*. Collection Histoires d'outre-mer. Marseille : Images en manœuvres, Aix-en-Provence : Archives nationales d'outre-mer, 2008.

RÉSUMÉS

L'auteur, à partir de deux exemples, explique l'intérêt historique des archives d'habitations sucrières esclavagistes et la nécessité de veiller à leur conservation.

Using two examples, the author explains the historical interest of sugar plantations' archives and the necessity of their conservation.

INDEX

Mots-clés : esclavage, plantations, sucre

AUTEUR

JACQUES DION

Archives nationales d'outre-mer, jacques.dion@culture.gouv.fr